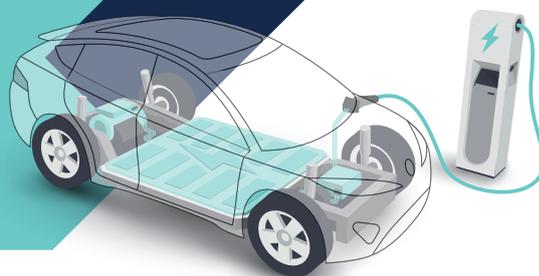




Mobilité Décarbonée Grand Est

Le programme Régional de Transformation et d'Accélération pour la filière automobile et mobilités



Rejoignez le programme et identifiez les opportunités de développement, de transformation et de diversification pour votre entreprise !

VOS BESOINS

- **Un éclairage sur les opportunités** de diversification et de transformation vers les marchés de l'électromobilité ou vers d'autres domaines d'activités,
- **Les moyens d'engager** la mise en œuvre d'investissements et d'actions organisationnelles durables.

VOS AVANTAGES

- **Un gain en maturité et compétences** en matière de mobilités décarbonées,
- **Un approfondissement de vos besoins** et la fourniture d'une première approche de solutions,
- **Une aide à la mise en œuvre des solutions qualifiées**, avec production d'un cahier des charges détaillé permettant l'aide à la décision et le déclenchement de la réalisation de projets en phase d'investissement.

Avec l'appui d'une équipe d'experts de proximité, pluridisciplinaire, qui connaît le tissu industriel régional, ses acteurs et partenaires.

MON ENTREPRISE

EST-ELLE ÉLIGIBLE ?



PME et ETI (au sens européen du terme) dont l'activité est principalement liée à la filière automobile et mobilités.



Toute entreprise souhaitant développer une activité / un service liés au domaine de l'automobile et mobilités.

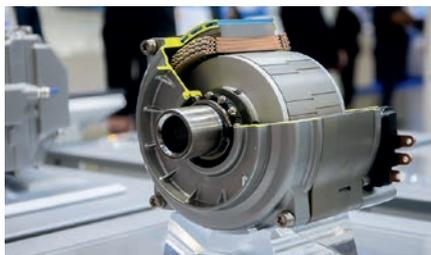


COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce programme se décline en actions collectives et individuelles.

LES ACTIONS COLLECTIVES

- **Rencontres territoriales et sessions techniques** sur des sites industriels du Grand Est pour vous éclairer sur les enjeux de la mobilité décarbonée et les stratégies de diversification (dans et hors filière automobile).
- **Intégration et visibilité sur une plateforme orientée business** et partage de connaissances, dédiée à la mobilité décarbonée et sa chaîne de valeur.
<https://grandest.ccibusiness.fr/mobilite-decarbonee>



LES ACTIONS INDIVIDUELLES

- **Des journées d'accompagnement, réalisées par une équipe projet issue du Pôle Véhicule du Futur et de la CCI Grand Est, couvrant :**
 - **L'identification de vos enjeux et thématiques clés** de transformation à approfondir et des actions à mettre en place,
 - **La définition d'un avant-projet** identifiant des pistes de diversifications, les pièces et sous-ensembles visés et les donneurs d'ordre potentiels, des mises en relation avec les structures connues de la CCI Grand Est et du PVF,
 - **La définition** d'un cahier des charges pour des expertises et études spécifiques de niveau avant-projet détaillé.
- **Expertise/offre de solutions :**
Approfondissement possible en cours d'accompagnement par des prestations d'études complémentaires (études de marché, études techniques liées à un domaine particulier, ...).
- **Assistance à la mise en œuvre des projets de transformation :**

Suivi de l'intégration des solutions identifiées.



ÇA ME COÛTE COMBIEN ?

- Les actions collectives sont **prises en charge par le programme.**
- Les actions individuelles sont subventionnées à **50%** par la Région Grand Est.

*Le reste à charge pour votre entreprise s'élève à **500 € HT/jour** (sur la base d'une prestation de 1000 € HT/j).*

Contacts pour en savoir plus et bénéficier du programme

Pôle Véhicule du Futur

Ludovic Party

06 11 90 23 99
lp@vehiculedefutur.com

CCI Grand Est

Laurence Thomann

06 40 25 48 47
l.thomann@grandest.cci.fr



Porté et animé par la CCI Grand Est et le Pôle Véhicule du Futur, ce programme se termine en septembre 2027.



Un programme soutenu
par la Région Grand Est.

